

21^{ème} édition
du 3 juillet au 29 août 2010

CAHIER DES CHARGES

***"Nos Quartiers d'Eté », une action qui rassemble habitants,
associations, bénévoles !***

1990 – 2010

**20 ans d'échanges, d'engagement, et de faire ensemble, avec un
seul but :
« vivre les vacances autrement »**

Coordination Régionale

Sallah NOUI

Conseil Régional

Tél. : 03.28.82.79.13 ou Sophie DANEL, assistante NQE au 03.28.82.79.17

Fax : 03.28.82.79.05 / Mail : nqe@nordpasdecals.fr

Document téléchargeable sur notre site internet : rubrique "Outils" www.nosquartiersdete.fr

*Menée conjointement par l'Etat et le Conseil Régional, l'opération « Nos Quartiers d'Eté » s'adresse à **des associations** organisées en collectifs œuvrant sur **les territoires prioritaires** de la politique de la ville.*

Issue il y a plus de 20 ans d'une volonté du Conseil Régional d'organiser des animations dans les quartiers sensibles de la région, «Nos Quartiers d'Eté» a évolué pour s'inscrire dans une démarche participative en favorisant la reconnaissance du savoir-faire des associations dans la vie d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération et même de la région.

*Une **charte**, fruit du travail collectif, définit les engagements de l'ensemble des partenaires et les modes de faire. Elle est aujourd'hui notre **référence commune**. La réponse à l'appel à projet s'inscrit dans le respect des principes énoncés dans cette charte.*

UN PEU D'HISTOIRE...

C'est en **1990** que la première édition de «Nos Quartiers d'Eté» voit le jour sous la forme d'une « Tournée des quartiers d'Eté » (tournée de spectacles et d'animations).

En 1993, les initiatives de terrain sont privilégiées. Parallèlement, des associations extérieures aux quartiers contribuent à la création de projets d'envergure régionale.

A partir de 1995 le soutien aux associations locales s'intensifie grâce à une nouvelle procédure d'appel à projet. Pour la première fois les subventions leur sont directement attribuées. Par ailleurs, l'opération est dotée d'un secrétariat permanent.

Depuis 1997, l'évolution de «Nos Quartiers d'Eté» conduit à amplifier la volonté de développement des liens interculturels et intergénérationnels, ainsi que la participation des habitants. Pour accompagner cette démarche, un réseau de correspondants locaux est mis en place.

En 2000, l'opération devient pleinement partenariale. Les projets se construisent grâce à l'implication des associations locales, des correspondants, des associations ressources. Après une décennie de mobilisation et de construction, les acteurs réfléchissent ensemble à l'amélioration des processus participatifs. L'objectif est de développer la **qualité** des projets et de les inscrire dans la **durée**.

En 2002, suite à l'évaluation, le réseau «Nos Quartiers d'Eté» réaffirme ses objectifs et formalise ses méthodes et outils de travail grâce notamment à une **charte** d'engagements réciproques.

En 2003-2006, un outil **d'auto évaluation** des projets est élaboré et testé, en vue de sa généralisation, en partenariat avec des associations et des correspondants. Cet outil est expérimenté dès l'été 2003.

En 2007, les Livrets-Mémoire de « Nos Quartiers d'Eté » sont édités. Ce coffret comprend 4 livrets co-écrits par les habitants et les associations. Ces documents retracent leur regard sur 17 ans d'histoire de l'opération. Un Livret Etat-Région ainsi qu'un cd-rom complètent le coffret. Il regroupe sous forme d'abécédaire les définitions, méthodes et outils développés durant ces années. Un film régional présentant le dispositif est aussi réalisé.

En 2009, des initiatives inter-territoires montrent tout l'intérêt de la rencontre. Grâce à ces échanges, des projets se mènent désormais en commun. Par sa présentation aux autres, c'est un autre regard que l'on pose sur son quartier.

Des territoires en fêtes

Du 03 juillet au 29 août 2010, l'Etat et la Région apportent un soutien **complémentaire** aux projets préparés localement en privilégiant la réalisation d'initiatives co-produites et coordonnées entre les acteurs du territoire.

Temps de fête, d'expérimentation, de rassemblement, un projet « Nos Quartiers d'Eté » respecte les critères de **labellisation**. En particulier, il doit permettre **l'ouverture** à d'autres publics, **l'intergénération** et le **renforcement des liens entre les habitants**.

L'objectif est que le Nord - Pas de Calais soit une région toujours plus à l'écoute de ses habitants, notamment les moins favorisés, afin que tous aient les moyens de s'exprimer, d'être des citoyens participants à l'évolution de leur environnement et d'être les promoteurs de temps **d'échanges et de rencontres**.

Faire ensemble et en partenariat

Il s'agit de concevoir, d'entreprendre, de réaliser collectivement un projet, afin de tendre vers une réelle démocratie locale, où chacun peut prétendre apporter ses compétences.

Comme en 2009, l'édition 2010 doit permettre aux associations de se regrouper afin de concevoir une **démarche territorialisée**. Ainsi "Nos Quartiers d'Eté" peut être un laboratoire d'expériences en lien avec des projets annuels futurs ou l'écrin de restitution de projets menés à l'année et portés par les habitants. Ces initiatives peuvent être liées à d'autres dispositifs qui viennent s'enrichir mutuellement (Ville Vie Vacances, Ecole Ouverte, Passeurs d'Image, Fonds de Participation des Habitants, projets financés par d'autres axes de la politique de la ville...).

Les collectifs d'animation, en lien avec les correspondants, avec l'appui des associations ressources et du secrétariat permanent, sont les garants de cette démarche.

Fil rouge 2010

Comme pour la 20^{ème} édition en 2009, une attention particulière sera portée aux projets qui mettront en évidence la dimension inter-territoriale ou inter-quartiers et/ou l'ouverture au Monde et aux autres cultures. Bien que déjà présente dans la Charte "Nos Quartiers d'Eté", cette proposition ne se veut pas contraignante mais juste indicative. Elle est la traduction d'un souhait régional de thématiques ayant vocation à faciliter l'échange et la rencontre.

Les collectifs d'animation

Ils regroupent les associations locales, et sont responsables de la définition commune et de la gestion des propositions de projets locaux. Ainsi, chargés d'harmoniser les différents temps forts sur leur territoire, les collectifs sont en relation avec le **correspondant territorial** pour faciliter les demandes d'aides municipales et rechercher les différentes pistes de financements complémentaires, « Nos Quartiers d'Été » ne prenant jamais en charge la totalité du financement d'un projet.

Les collectifs d'animation sont les principaux promoteurs d'une démarche collective et partenariale, critère incontournable de « Nos Quartiers d'Été ».

La concertation pourra se réaliser autour des axes suivants :

- ✓ Promouvoir **un temps de rassemblement** ouvert à tous et visible par tous les habitants.
- ✓ Inscrire dans **une même démarche collective**, dans une même thématique, l'ensemble des actions prévues.
- ✓ Promouvoir **les échanges et les rencontres de groupes d'habitants** avec d'autres groupes d'habitants, selon le principe d'une invitation partagée, génératrice de réciprocité et de découverte.

Les correspondants territoriaux

Depuis 2001, le **correspondant territorial** assure la cohérence et la relation entre les projets associatifs du territoire. Il accompagne le partenariat et se charge des relais entre les institutions régionales et les habitants.

Il favorise également **l'accompagnement** des acteurs et bénévoles dans la conception, la réalisation, l'évaluation et la possible pérennisation des projets.

Il garantit la communication, le respect des orientations et des critères de l'opération et entretient au local **les relations de territoire entre le collectif d'animation, les services municipaux et les élus**.

Aidé par la coordination régionale, il veillera à une meilleure intégration et cohérence des projets locaux dans la préparation d'un projet de territoire et rassemblera les différents projets locaux pour les transmettre soit directement le 15 mars 2010 (17 heures) soit par courrier (le cachet de la poste faisant foi) au secrétariat permanent de « Nos Quartiers d'Été ».

Les associations ressources

Ces associations, de compétence régionale, territoriale ou thématique, reconnues pour leur savoir-faire et leur expérience par « Nos Quartiers d'Été », sont regroupées sous forme de collectifs thématiques. Ces associations ressources sont au service des associations locales pour **accompagner et soutenir la réalisation de leurs projets**.

La coordination régionale

La coordination régionale, dans sa relation privilégiée avec les différents partenaires, met en synergie à l'échelle de la région les dynamiques développées dans les territoires et établit des "passerelles" entre les différents acteurs.

Les critères de labellisation

Conformément à la Charte de « Nos Quartiers d'été », les projets doivent être produits collectivement dans les territoires et présenter des objectifs clairement identifiés.

*Un projet peut être constitué d'une ou plusieurs actions : un temps festif, un moment de rencontre, d'échanges, un atelier de pratiques culturelles... **s'il répond aux critères suivants :***

- ✓ se dérouler entre le **03 juillet et le 29 août 2010** (les date, lieu et horaire précis de l'action devront impérativement être communiqués à la coordination régionale avant la date du comité de pilotage de sélection des projets fixée à fin avril – début mai 2010),
- ✓ être intégré dans une **démarche estivale globale,**
- ✓ être construit **par plusieurs associations** et être suivi par **un collectif d'animation** regroupant les différentes associations participantes. Les collectifs d'animation doivent veiller à pouvoir intégrer tous ceux qui souhaitent les rejoindre,
- ✓ être conçu **en priorité pour les habitants ne partant pas en vacances,** et les publics exclus des dispositifs traditionnels d'animation,
- ✓ concerner ou associer **plusieurs tranches d'âges** et favoriser en priorité les relations **adultes/adolescents, et la place des jeunes comme porteurs de projets,**
- ✓ favoriser **la convivialité et les échanges,**
- ✓ proposer un temps fort, un temps **visible pour le reste des habitants,**
- ✓ être **dans la continuité** d'une action menée en 2009 ou se situer dans une action **projetée** pour 2010/2011,
- ✓ être accompagné **d'opérations de communication (des supports sont fournis),**
- ✓ être obligatoirement **cofinancé :** à noter les subventions « Nos Quartiers d'Eté » ne peuvent pas inclure les charges fixes de la structure,
- ✓ la remise d'un bilan complet et détaillé de l'action N-1 est indispensable à la reconduction éventuelle d'une action.

Calendrier

- Novembre 2009** : Diffusion de l'appel à projet
- Jusque fin février** : Temps de préparation et de conception des projets locaux avec l'aide des correspondants et le soutien des associations ressources.
- 26 janvier 2010** : Forum de lancement «Nos Quartiers d'Eté» au Nouveau Siècle (Lille)
- Février-mars** : Etape intermédiaire, rencontres par territoire avec la coordination régionale «Nos Quartiers d'Eté».
- Lundi 8 mars** : Date limite de retour des projets locaux aux correspondants territoriaux.
- Lundi 15 mars** : Date limite d'envoi ou remise par porteur des projets par les correspondants à la coordination régionale.
- Fin avril – début mai** : Comité de pilotage Etat / Région qui valide les projets instruits par la coordination régionale.
- Fin mai** : Temps de redéfinition éventuelle des projets en lien avec la coordination régionale si besoin. Validation définitive des projets et du ***calendrier précis des manifestations à transmettre impérativement au Secrétariat Permanent***. La non communication des dates et lieux pourrait entraîner une suspension de l'aide accordée.
- Fin Juin-début Juillet** : Lancement de «Nos Quartiers d'Eté» et présentation des manifestations de l'été.

03 juillet – 29 août 2010 opération « Nos Quartiers d'Eté »

- Septembre-Octobre** : Bilans dans les territoires (documents à renvoyer au secrétariat Permanent pour le **15 octobre** de l'année en cours). Un kit d'auto-évaluation est à votre disposition sur notre site (rubrique "outils").